



- FO DGFIP, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - m el : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr
- CGT Finances Publiques, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - m el : cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr
- Solidaires Finances Publiques, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - m el : solidairesfinancespubliques.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Aurillac, le 18 juin 2019

Madame, Monsieur le Maire,

Par courrier du 28 mars 2019, nous vous alertions sur le projet dit « g eographie revisit ee » relatif au d emant element des services des Finances Publiques dans le d epartement du Cantal. M. MORICEAU, Directeur d epartemental, a d evoil e son projet le 12 juin.

Les principaux  el ements  a retenir sont les suivants :

- Suppression de toutes les tr esoreries du d epartement :

- Tr esorerie municipale d'Aurillac,
- Tr esorerie principale d'Aurillac Banlieue,
- Tr esorerie de Chaudes-Aigues,
- Tr esorerie de Massiac,
- Tr esorerie de Mauriac,
- Tr esorerie de Maurs,
- Tr esorerie de Murat,
- Tr esorerie de Riom- es-Montagnes,
- Tr esorerie de Saignes,
- Tr esorerie de Saint-Flour,
- Tr esorerie de Saint-Martin-Valmeroux,
- Tr esorerie de Vic-sur-C ere.

- Suppression des Services des Imp ots des Particuliers (SIP) de Saint-Flour et de Mauriac.
- Suppression des Services des Imp ots des Entreprises (SIE) de Saint-Flour et de Mauriac.

Il est pr evu un SIE d epartemental bas e  a Aurillac, un SIP d epartemental bas e  a Aurillac, deux Services de Gestion Comptable en remplacement des tr esoreries  a Saint-Flour et  a Aurillac, 5 conseillers Secteur Public Local.

Ce projet s'accompagne de nombreuses suppressions d'emploi ( a minima une trentaine d'ici fin 2022 d'apr es M. Moriceau).

Au moins 30 % des agents des départements seraient concernés par des déménagements d'ici 2022 d'après M. Moriceau.

Nous évoquions dans notre courrier du 28 mars la communication prévisible de notre Ministre sur la présence de nos services dans les MSAP (Maison de Service au Public). M. Moriceau nous a clairement indiqué qu'en raison des suppressions d'emploi aucun agent de la DGFIP ne se rendrait dans les MSAP ou Maisons France Service.

Il convient donc de ne pas se méprendre sur la communication mensongère du Ministre Darmanin.

L'intersyndicale des Finances Publiques revendique le retrait de ce projet mortifère, tant pour les usagers (citoyens et collectivités territoriales) que pour nos services.

Ne doutant pas de votre attachement au service public de proximité, nous joignons à ce courrier un modèle de pétition à destination de vos administrés.

Persuadés de votre refus à voir s'appliquer une telle « contre-réforme », nous vous engageons à prendre des délibérations pour la sauvegarde de ces services publics, que vous vous voudrez bien transmettre tant au directeur départemental des finances publiques qu'à nous-mêmes.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Jean-Pierre MOISSINAC pour FO-DGFIP

Christian LAROUSSINIE pour Solidaires Finances Publiques

Daniel HINDERSCHID pour la CGT Finances Publiques